



## TOXICOMANIE

# Alerte sur la cocaïne et le cannabis

Une étude de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), publiée dans la lettre *Tendances* du 23 janvier 2018, montre que les jeunes de 13 à 18 ans perçoivent le tabac comme dangereux. Mais pas l'alcool ni le cannabis. « A rebours de la disgrâce du tabac. L'herbe en vient même à être valorisée pour ses vertus médicinales », note l'OFDT. Dangereux, le cannabis l'est pourtant. Pour preuve, des intoxications pédiatriques graves susceptibles d'entraîner coma, troubles respiratoires et convulsions, provoquées par son ingestion accidentelle chez de jeunes enfants. L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) s'est d'ailleurs récemment inquiétée de la méconnaissance des dangers liés au cannabis et

de l'augmentation du nombre d'intoxications signalées. Elle alerte sur une probable négligence des parents ayant pour conséquence un retard à l'admission aux urgences. L'ANSM constate également une forte hausse des intoxications liées à la cocaïne poudre et au crack (cocaïne base, beaucoup plus addictive), qui sont les substances illicites les plus consommées après le cannabis. 375 cas graves ont été rapportés en 2016. Les complications sont principalement d'ordre psychiatrique (agitation, troubles anxieux...), cardio-vasculaire (troubles du rythme ou de la conduction, douleurs thoraciques...) ou nerveux (perturbation de la conscience, troubles convulsifs, céphalées...). Pour informer les professionnels de santé, le Centre d'addictovigilance de

Montpellier (Hérault) a élaboré, en lien avec l'ANSM, une plaquette « Cocaïne et crack : que retenir ? ». Elle résume les risques d'une intoxication à la cocaïne ainsi que les données récentes du réseau national d'addictovigilance. Cette plaquette peut être téléchargée sur le site de l'ANSM. ☉

YOLANDE GAUTHIER

